

ACP TRONE 211
Rue du Trône, 211 à 1050 BRUXELLES

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des copropriétaires de l'ACP TRONE 211 du 29 Juin 2015
à 20h00 heures, tenue chez Madame xxx – Rue du Trône, 211 - 1050 Bruxelles.

1. Validité de l'Assemblée Générale :

Les formalités requises pour la convocation de l'Assemblée ayant été remplies, sont présentes ou valablement représentées :

Mme	BACKIEL Dorota
Mme	WYSOCKA Małgorzata
Mme	BOREUX Caroline
Mme	COUVREUR Géraldine
Mme	GERICKE Ann-Laure
Mme	GAUPMANN Gloria

Légende	Couleur pour un Propriétaire représenté
---------	---

Soit

- 1.000 quotités sur les 1.000 et 6 propriétaires sur les 6.

La séance est ouverte à 20h00 heures par le Gérant sous la Présidence de Madame WYSOCKA.

Le Gérant donne lecture de l'ordre du jour de l'assemblée (voir lettre de convocation).

**ACP TRONE 211
Rue du Trone, 211 à 1050 BRUXELLES**

2. Situation des Comptes, des montants provisionnés, des impayés :

A ce jour, les comptes en banque de l'ACP ont un solde créditeur de 5.662,00 € pour le compte à vue et de 7.500 € pour le compte d'épargne.

A ce jour, les impayés sont :

- 2.186 € pour Madame BOREUX. Ce montant sera pris par le notaire sur la vente de l'appartement qui aura lieu le 23 Juillet 2015 ;
- 817 € pour Madame GAUPMAN.

3. Rapport du Commissaire aux comptes :

Le rapport de Madame BACKIEL est le suivant :

Nous avons l'honneur de vous faire rapport de notre mission de contrôle des comptes durant l'année 2014.

Nous avons vérifié régulièrement l'ensemble des comptes, qui se sont toujours avérés exacts et en parfaite concordance avec les pièces comptables présentées.

L'Assemblée Générale demande au Gérant de vérifier si l'ancien Gérant ne s'est pas payé un trimestre en plus.

4. Approbation des comptes et décharge au Gérant et au Conseil de Copropriété [Vote] :

L'Assemblée Générale vote, à l'unanimité, l'approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

L'Assemblée Générale vote, à l'unanimité, la décharge de l'exercice 2014 au Conseil de Copropriété et au Gérant.

5. Désignation des membres du Conseil de copropriété et durée – [Vote] :

L'Assemblée Générale vote, à l'unanimité, pour le Conseil de Copropriété suivant :

Président :

Madame WYSOCKA ;

Assesseurs :

Madame COUVREUR ;

Madame BACKIEL ;

L'Assemblée Générale vote, à l'unanimité, pour des mandats de 2 ans.

6. Désignation d'un commissaires aux comptes et durée – [Vote] :

L'Assemblée Générale vote, à l'unanimité, pour Madame BACKIEL comme commissaires aux comptes et ce pour 2 ans.

**ACP TRONE 211
Rue du Trone, 211 à 1050 BRUXELLES**

7. Mandat du Gérant – Renouvellement et durée – [Vote] :

L'Assemblée Générale vote, à l'unanimité, pour le renouvellement du mandat de la PAP-IMMO sprl pour une durée de 2 ans.

8. Faits marquants de l'année écoulée :

- Réparations Gouttières ;
- Mise en ordre de l'Ascenseur ;
- Nettoyage des graffiti ;
- Régularisation paiement de la RC Immeuble ;
- Changement de société de nettoyage ;
- Mise à niveau du cylindre de la porte d'entrée ;

9. Parlophone – Point de la situation [vote] :

Sur base des différents devis, l'Assemblée Générale est d'accord, à l'unanimité, de choisir la Société LP et ce pour un montant de 1.180 € ttc pour la partie commune.

Chaque propriétaire de choisir en plus le parlophone intérieur. Les prix variants de 70 € à 280 € htva. Le Gérant se chargera de connaître le choix de chaque propriétaire.

Ce travail devrait se faire courant septembre 2015.

Idéalement la solution devra supporter l'installation d'une ventouse électromagnétique.

10. Divers :

Un devis de 1.350 € htva pour la mise en peinture du sas d'entrée ainsi que des portes intérieures d'ascenseur de chaque étage est présenté à Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale demande d'attendre l'arrivée du propriétaire qui acheté l'appartement de Madame BOREUX avant de décider sur ce travail.

L'Assemblée Générale demande au Gérant qu'il s'informe du coût du changement de la cabine d'ascenseur.

L'Assemblée Générale demande au Gérant qu'il s'informe du coût du remplacement de la chaudière et de la production d'eau chaude.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Gérant lève la séance à 19h30.

Envoyé, le 13 Juillet 2015.

**ACP TRONE 211
Rue du Trone, 211 à 1050 BRUXELLES**

Les coordonnées à utiliser pour joindre la Gérance sont les suivantes

ACP – TRONE 211
c/o – PAP-IMMO sprl
Chaussée de Louvain, 431F
1380 Lasne

Téléphone : +32 475.60.58.72
Fax : +32 2.384.48.45

Email : bgortz@skynet.be